

ANGERS LOIRE METROPOLE
(Communes de Béhuard, Bouchemaine et Savennières)

AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (A.V.A.P.)
DOSSIER DE CREATION
LA FORESTRIE - LA ROBERDERIE
(Commune de SAVENNIERES)

PLANCHE 3e

Maître d'œuvre : BERGERE ASSOC. Chargée d'étude
Clara B. N. Assistante d'étude
L. SCHNEIDER, Assistante d'étude

Date : 6 février 2017

Echelle : 1/2000e

- Limite de l'A.V.A.P.
- Limite de secteur
- Immeuble
- Mur
- Edicule
- Parcelle
- Site classé Confluence Maine-Loire et des Coteaux angevins CL 23-02-2010
- Site archéologique recensé par la DRAC
- Patrimoine architectural exceptionnel
- Patrimoine architectural remarquable
- Patrimoine architectural constitutif de l'ensemble urbain
- Bâti sans intérêt patrimonial majeur
- ★ Petit patrimoine architectural (puits, croix, portails...)
- Ouvrage hydraulique
- ★ Repère de crue
- Mur de Clôture protégé
- Espace libre minéral protégé
- Sol à mettre en valeur
- Espace non aedificandi
- Chemin à préserver
- Espace boisé ou planté d'arbres, protégé au titre de l'AVAP :
 - a) Espace boisé pérenne
 - b) Présence arborée reconnue
- Parc constitué protégé au titre de l'AVAP
- Espace paysager à préserver
- Jardin protégé au titre de l'AVAP
- Alignement d'arbres, mail
- Arbre remarquable
- Haie à conserver
- Perspective majeure ou faisceau de perspectives à conserver sur un édifice, un site ou un ensemble bâti
- Axe de visibilité sur un édifice remarquable ou exceptionnel

- Typologie du bâti
- Grande propriété, demeure et châteaux
 - Maisons à forte modénature
 - Hôtels / logs
 - Villa / "chalet"
 - Maison de bourg
 - Eclectique
 - Bâti rural et ferme
 - Bâtiment utilitaire, chat
 - Huisserie
 - Gloriette
 - Cabane
 - Detaché

